



La prise en charge de la migraine et ses nouveautés thérapeutiques

Objectif général de la formation	Mettre à jour ses connaissances sur la physiopathologie de la migraine et sur les nouveaux traitements médicamenteux. Comprendre la stratégie médicamenteuse et les traitements recommandés dans le cadre de la migraine.
Compétences à atteindre	Identifier les patients migraineux. Orienter ces patients vers une prise en charge adaptée. Connaître les recommandations de prise en charge de la migraine. Expliquer les traitements médicamenteux aux patients. Accompagner les patients pour éviter des abus médicamenteux.
Public visé	Pharmaciens et préparateurs en pharmacie
Prérequis	Aucun
Programme	8h30 – 8h45 : Evaluation initiale – Recueil des attentes des participants et adaptation des moyens pédagogiques si nécessaire 8h45 – 9h45 : Physiopathologie de la migraine 9h45 – 11h15 : Aspects cliniques et thérapeutiques de la migraine 11h15 – 12h15 : Nouveautés thérapeutiques 12h15 – 12h30 : Questions/réponses - Evaluation finale
Méthode pédagogique	Alternance d'apports théoriques et d'échanges autour de situations cliniques issues de la pratique et en lien avec les

	pathologies traitées (cas concrets, jeu de rôles, power point interactif).
Moyens pédagogiques	Salle équipée pour la formation, présentations PowerPoint, vidéoprojecteur, supports de cours, étude de cas pratiques, questionnaires
Modalités d'évaluation	Evaluation initiale : QCM Evaluation des connaissances en fin de formation par QCM Questionnaire de satisfaction
Nombre maximum de stagiaires	20
Durée	4 heures
Intervenants	Professeur VUILLIER Fabrice : Professeur des Universités – Praticien Hospitalier en neurologie au CHU de Besançon
Coût de la formation	200 € HT Financements possibles : OPCO-EP, FIF-PL
Dates et lieu	Mardi 13 mai 2025 : 8h30 – 12h30 Espace Crusoé – Immeuble le Boréal – 16 rue Madeleine Brès – 25000 Besançon
Modalités et délais d'accès	Présentiel / visioconférence possible Formulaire d'inscription à remplir sur le site internet de l'IES Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur réception et une convention tripartite est signée définissant les délais d'accès. Dans le cas où le nombre de participants est insuffisant sur le plan pédagogique, l'IES se réserve le droit d'annuler une session. La présence des stagiaires dans les locaux du centre de formation implique l'acceptation du règlement intérieur qui leur est adressé par mail. Un certificat de formation est remis au participant une fois la facture acquittée après la formation.